

Le service public guyanais a bien des problèmes à résoudre. Comme la plupart des outremer français, il souffre du manque d'attractivité régionale et de la faible production économique, malgré les subventions accordées par la métropole et l'Union Européenne pour son statut de région ultrapériphérique. Cependant, si l'un de ces problèmes est plus visible que les autres, c'est bien celui de la gestion des déchets.



Il est plus que coutumier en Guyane de croiser des **véhicules abandonnés** sur le bord de la route. La plupart sont accidentés et n'ont tout simplement pas été ramassés par la fourrière. Certains attendent **depuis des années** dans des fossés, rongés par la rouille, à demi avalés par la végétation. Les quelques matériaux précieux ayant été arrachés dès les premiers jours suivant l'accident, les déchetteries privées refusent de s'occuper de ces véhicules : ils ne rapportent rien à la casse.



- *Aucun organisme du service public n'a pour mission de ramasser les déchets*

Mais les voitures ne sont pas les seuls déchets abandonnés dans la nature. De très nombreux **dépôts sauvages** sont organisés par les habitants. Les **industries** et les **particuliers** se débarrassent ainsi d'objets inutilisés, de matériaux trop complexes ou encombrants pour le recyclage. Certains marécages guyanais sont remplis de ces déchets illégaux. Or, **aucun organisme du service public en Guyane n'a pour mission de gérer les dépôts sauvages**. Ce sont donc les **associations** qui extirpent les déchets de la tourbe et les placent sur le bas-côté de la route. C'est un travail pénible qu'elles font bénévolement. Elles

appellent dans un second temps leurs contacts administratifs, en espérant que certains fonctionnaires acceptent d'affréter un camion pour récupérer les ordures.



- ***Installations illégales et dépôts sauvages sont liés en Guyane***

Souvent, **l'installation illégale** et le dépôt sauvage sont liés. En Guyane, de très nombreux habitants, régularisés ou non, occupent des parcelles de terrain sans posséder d'acte de propriété. Ils y construisent leur maison sans être comptabilisés sur la carte du ramassage des déchets. Plutôt que de se rendre dans une déchetterie éloignée, bon nombre d'entre eux se débarrassent donc de leurs ordures dans un marécage proche - et discret.



Tant qu'aucun organisme du service public ne sera directement alloué à la question du ramassage des déchets illégaux, les routes guyanaises continueront d'être cernées de **carcasses automobiles**, et les marécages **jonchés de détritus**.

Texte et images : Mathis POUPELIN.

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter](#)(ouvre dans une nouvelle fenêtre)
- [Cliquez pour partager sur Facebook](#)(ouvre dans une nouvelle fenêtre)
- [Cliquez pour partager sur Google+](#)(ouvre dans une nouvelle fenêtre)